

Agents autorisés Membres du conseil d'administration de la FPPQ Association des emballeurs de pommes du Québec M ^{me} Sophie Perreault, AQDFL. M. Antoine Dionne, coordonnateur Table filière pomme Entrepositaires	Représentants des chaînes Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie Metro Sobey's M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec
--	---

12 décembre 2014

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2014

Décision du 11 décembre 2014 du comité de prix de la pomme destinée à la transformation.

Date	Pommes à jus standard	Pommes à sauce **	Pommes à jus ** opalescent
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,06 \$ la livre ou 2,52 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives 0,055 \$ la livre et/ou 2,31 \$ le minot de 42 livres + une diminution de 0,0025 \$ la livre sur excédent de plus de 50 millions de livres selon une péréquation telle que décrite ci-dessous *	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)
À compter du 11 décembre 2014	Tardives 0,06 \$ la livre et/ou 2,52 \$ le minot de 42 livres	Tardives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ *** la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ *** la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)

**** Pour l'année de commercialisation 2014-2015, toutes les pommes réfrigérées destinées à l'état frais qui seront détournées à la transformation (pomme à sauce et à jus opalescent pour transformation immédiate) seront payées à 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres.**

*Le premier versement aux producteurs pour la pomme tardive à jus standard sera de **0,0525 \$ la livre** suite à la livraison de ces pommes. Un ajustement de prix sera envoyé après les dernières réceptions des pommes au sol. Si le volume total est inférieur à 50 millions de livres, l'ajustement sera de 0.0025 \$/lb pour un total de 0,055 \$ la livre. **Étant donné que le volume total a été de 49,7 millions, A. Lassonde paiera la différence de 0,0025 \$/la livre sur les pommes qu'elle a achetées des producteurs de pommes**, ainsi que toutes les pommes du Québec commercialisées via les transporteurs de pommes à jus ou le poste de transformation accrédité par Lassonde seront visées par la bonification.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION

Les membres du comité ont décidé que le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation se tiendra à **la demande des parties** pour discuter des prix des pommes tardives.

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2014

Décision du comité de prix du **10 novembre 2014** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, est le maintien des prix des variétés tardives déjà fixés et la mise en place d'une annexe H pour une promotion ciblée pour les variétés McIntosh, Cortland en ajoutant la variété **Spartan** à compter du **12 novembre** jusqu'au **7 janvier 2015**, **VOIR LES DÉTAILS DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS.**

Date	Sunrise Paulared Ginger Gold minot : 42 lb	Paulared minot : 42 lb	Lobo minot : 42 lb	McIntosh Spartan Gala minot : 42 lb	Cortland Empire Rouge Dél. Jaune Dél. minot : 42 lb	Honeycrisp * minot : 42 lb
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 14,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 35,00 \$ C : 35,00 \$
A compter du 15 sept. 14		S : 14,00 \$ C : 17,00 \$				
Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus						
* Spécifications pour la Honeycrisp <ul style="list-style-type: none"> • Calibre minimal : 2 ¾ pouces (70mm) en cellule ou en sac • Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire • Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit 						
PROMOTIONS CIBLÉES						
Du 22 oct. au 3 déc. 14	Rabais de 3 \$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND et MCINTOSH dans un contenant de plus de 5 lb dans lequel on insère des pommes destinées en sac et annoncées en circulaire.					
Du 3 novembre au 3 déc. 2014	Rabais de 2 \$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND ET MCINTOSH vendues en sac dans des contenants de <u>5 lb ou moins</u> et annoncées en circulaire d'une chaîne alimentaire ou par un autre regroupement de fruiterie AVEC preuve de circulaire durant la période.					
Du 12 novembre au 7 janv. 2015	Rabais de 3 \$/minot (sans complément de prix) *pour les pommes de variétés CORTLAND, MCINTOSH ET SPARTAN vendues en sac dans un contenant <u>de plus de 5 lb</u> et annoncées en circulaire. Rabais de 2 \$/minot (sans complément de prix) *pour les pommes de variétés CORTLAND, MCINTOSH ET SPARTAN vendues en sac dans des contenants de <u>5 lb ou moins</u> et annoncées en circulaire d'une chaîne alimentaire ou par un autre regroupement de fruiterie AVEC preuve de circulaire durant la période. *TOUTES POMMES VENDUES en promotion ciblée seront compensées à partir du 1^{er} janvier 2015.					
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires)						
Du 15 octobre au 3 décembre 2014	Rabais de 2 \$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND et MCINTOSH vendues en vrac. Le rabais s'applique sur le résultat du classement prédéterminé (cellule et sac) pour la pomme destinée à l'état frais. Rabais de 2\$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND et MCINTOSH vendues en sac.					
Du 12 novembre au 7 janv. 2015	Rabais de 2 \$/minot (sans complément de prix) *pour les pommes de variétés CORTLAND et MCINTOSH ET SPARTAN vendues en vrac. Le rabais s'applique sur le résultat du classement prédéterminé (cellule et sac) pour la pomme destinée à l'état frais. Rabais de 2\$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND et MCINTOSH ET SPARTAN vendues en sac. *TOUTES POMMES VENDUES en opportunité d'affaires seront compensées à partir du 1^{er} janvier 2015.					

S: Sac

C: cellule

APPLICATION DE L'ANNEXE H - promotions ciblées -

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante : un rabais sera alloué pour **les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment**. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une **base mensuelle par variétés** ciblées au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac par variété ciblée pour chacun des mois (**selon la période identifiée dans le tableau précédent**). Pour la parution dans les circulaires des chaînes régionales, **les emballeurs devront conserver la preuve en ayant en leur possession la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.**

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES- COMMERCE INTERPROVINCIAL

L'opportunité d'affaires s'appliquera de la façon suivante : un rabais de 2 \$ sera alloué pour la **variété ciblée emballée vendue en vrac ou en sac destinée au commerce interprovincial ou exportation selon les périodes identifiées dans le tableau précédent**. Le calcul du prix moyen devra

s'effectuer sur une base mensuelle **par variété** ciblée, voir le tableau des prix précédent, sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac. Les quantités devront être comptabilisées avec les mêmes « annexes H » de ces variétés pour les promotions. Les agents autorisés devront conserver les factures de vente s'y rattachant pour validation par l'inspecteur-vérificateur des conventions de mise en marché.

**Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies
Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland**

	Paulared	Cortland	Gala	McIntosh Spartan	Empire
À compter du début de l'écoulement	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$
À compter du 15 septembre	9,80 \$				

* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po. et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.

Prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais qui devait avoir lieu le 9 décembre a été reporté au **jeudi 18 décembre 2014 à compter de 13 h par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des prix des pommes tardives et de l'inventaire des pommes entreposées destinées à l'état frais.

Entreposage de pommes au Québec, par variété, par région, au 1er décembre 2014 (en minots)

Variétés			Québec	Missisquoi - Estrie	Vallée Montérégienne	Sud-Ouest de Montréal	Laurentides	Total des régions au 1er déc 2014	Pommes utilisées en nov 2014	Pommes utilisées en nov 2013
McIntosh	Frais	Réfr.	255	7 052	14 269	15 864	40 119	77 559	94 359	76 433
		AC	3 672	112 170	453 522	156 557	295 735	1 021 656	27 492	21 603
	Transf.	Réfr.	540	7 747	19 482	53 876	43 520	125 165	81 873	-18 884
		AC	0	396	77 529	245 237	35 026	358 188	28 319	16 732
Cortland	Frais	Réfr.	90	666	18 258	9 329	13 811	42 154	61 282	49 875
		AC	1 584	55 087	198 112	47 007	100 843	402 633	-618	310
	Transf.	Réfr.	0	6 205	3 690	38 120	21 774	69 789	21 054	20 483
		AC	0	2 432	772	24 074	0	27 278	2 130	5 140
Lobo	Frais	Réfr.	60	0	660	0	90	810	2 920	3 792
		AC	0	0	936	0	1 800	2 736	36	36
	Transf.	Réfr.	0	48	1 296	757	2 880	4 981	4 709	13 138
		AC	0	0	1 728	0	0	1 728	18	0
Empire	Frais	Réfr.	12	2 352	8 467	5 390	11 907	28 128	24 790	22 702
		AC	540	17 729	76 181	16 878	42 903	154 231	7 086	7 367
	Transf.	Réfr.	0	4 438	5 127	9 061	1 404	20 030	5 336	2 299
		AC	0	0	144	397	0	541	1 620	7 180
Spartan	Frais	Réfr.	18	27	15 761	5 478	9 743	31 027	24 142	18 510
		AC	954	54 124	169 562	30 322	105 512	360 474	-3 478	4 808
	Transf.	Réfr.	0	3 330	7 602	13 837	6 258	31 027	3 679	-10 690
		AC	0	0	556	9 174	0	9 730	1 910	12 916
Autres	Frais	Réfr.	10	13 096	1 967	8 921	3 059	27 053	3 530	30 957
		AC	0	34 902	8 235	12 960	1 152	57 249	-34 551	-977
	Transf.	Réfr.	0	1 032	3 466	55 313	648	60 459	15 198	14 071
		AC	0	366	90	182 482	0	182 938	6 523	-40 304
Total	Frais	Réfr.	445	23 193	59 382	44 982	78 729	206 731	211 023	202 269
		AC	6 750	274 012	906 548	263 724	547 945	1 998 979	-4 033	33 147
	Transf.	Réfr.	540	22 800	40 663	170 964	76 484	311 451	131 849	20 417
		AC	0	3 194	80 819	461 364	35 026	580 403	40 520	1 664

(1) Écoulement total est déterminé par variété Source: InfoHort

Pour la récolte 2014, 3 097 564 minots de pommes sont entreposés dont 25 736 minots frais et 618 770 minots de transformation proviennent de l'extérieur.

Pour la récolte 2013, 2 796 483 minots de pommes sont entreposés dont 4188 minots frais et 641 985 minots de transformation proviennent de l'extérieur

Pour la récolte 2012, 2 615 991 minots de pommes sont entreposés dont 836 338 minots proviennent de l'extérieur.

Entreposage de pommes au Canada, au 1er décembre 2014 (en minot de 42 livres)

	2014-2015	2013-2014	2012-2013
Maritimes	1 108 190	923 000	924 333
Québec	3 097 564	2 796 483	2 615 991
Ontario	3 482 905	4 484 596	912 738
Colombie-Britannique	3 295 833	2 116 047	3 417 262
Canada	10 984 492	10 320 126	7 870 324

Source: InfoHort

Entreposage de pommes au Québec au 1^{er} décembre 2014 (en minots de 42 livres)

Variétés			2014-2015	2013-2014	2012-2013
McIntosh	Frais	Réfr.	77 559	36 889	35 692
		AC	1 021 656	898 216	573 943
	Transf.	Réfr.	125 165	145 458	272 094
		AC	358 188	462 201	620 311
Cortland	Frais	Réfr.	42 154	15 573	17 721
		AC	402 633	303 685	229 123
	Transf.	Réfr.	69 789	37 240	43 577
		AC	27 278	43 976	89 727
Lobo	Frais	Réfr.	810	2 536	572
		AC	2 736	810	632
	Transf.	Réfr.	4 981	12 474	40 003
		AC	1 728	936	8 041
Empire	Frais	Réfr.	28 128	12 832	5 099
		AC	154 231	149 698	100 144
	Transf.	Réfr.	20 030	17 721	9 022
		AC	541	24 554	29 821
Spartan	Frais	Réfr.	31 027	12 440	8 722
		AC	360 474	283 200	155 764
	Transf.	Réfr.	31 027	27 394	12 847
		AC	9 730	15 739	52 501
Autres	Frais	Réfr.	27 053	9 816	3 053
		AC	57 249	17 678	10 391
	Transf.	Réfr.	60 459	84 917	157 219
		AC	182 938	180 500	139 972
Total	Frais	Réfr.	206 731	90 086	70 859
		AC	1 998 979	1 653 287	1 069 997
	Transf.	Réfr.	311 451	325 204	534 762
		AC	580 403	727 906	940 373

Le total des pommes entreposées au Québec inclus les pommes en provenance d'autres provinces

Source: InfoHort

ÉCOULEMENT DES POMMES FRAICHES EN NOVEMBRE			
ANNÉE	QUANTITÉ EN MINOTS	ANNÉE	QUANTITÉ EN MINOTS
2014	206 990	2009	257 434
2013	235 416	2008	273 113
2012	307 401	2007*	683 416
2011	270 492	2006	240 455
2010	507 173	2005	237 320

* Période d'écoulement de 2007 est basé sur 6 semaines car il n'y a pas eu de prise d'inventaire au 1er novembre 2007.

MISE EN GARDE : À la lecture des entreposages de décembre 2014, certains entrepositaires ont déclaré une augmentation de pommes en entrepôt AC destinées à à l'état frais dans la région de Missisquoi-Estrie et du Sud-Ouest de Montréal dans la colonne Frais – AC sous « autres variétés ».

Donc, si nous soustrayons les changements apportés par des écoulement négatifs dans la pomme A.C., nous aurions un écoulement de 245 637 minots. Nous avons demandé au Conseil québécois de l'horticulture d'apporter une attention particulière sur les augmentations de volume dans la pomme à l'état frais A.C.

LISTE D'AGENTS AUTORISÉS

Nous vous transmettons une nouvelle liste d'agents autorisés datée du 10 décembre 2014.

Joyeuses fêtes!

En ce temps de réjouissances, nous vous offrons nos meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité. Toute l'équipe vous souhaite une période des fêtes colorée et une nouvelle année emballante!

In these Merry moments, we offer you our best wishes for happiness, health and prosperity.

Our entire team wishes you colorful holidays and a bright New Year!

Happy Holidays!



Stéphanie Levasseur, présidente

Daniel Ruel, directeur général

Caroline, Catherine, Diane, Jennifer,

Mélanie et Yvan



Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265

Daniel Ruel, agr.
Fédération des producteurs de pommes du Québec

G:\Générale 3\Général\communiqués\2014-2015\com12-12-14.doc